Association pour la Sauvegarde et la Promotion de la Chèvre des Fossés

BULLETIN ADHÉSION 2025
OU BULLETIN READHESION 2025

Montant de la Cotisation 2025 :

Adhésion Simple : 25€
Adhésion incluant demande d'attestation «PRM» : 50€

(NB : Dossier PRM → sous condition éligibilité et de dossier complet –> pour les nouvelles demandes, merci de bien vous renseigner au préalable. Si besoin, nous contacter)

NOM : …….…… **Prénom:** …….…….……..

Adresse : ……..

☎ :……...…….. **E-mail :**…….…….....….……@……

O Sympathisant (Ne possédant pas de chèvre des fossés) O Éleveur Amateur

O Agriculteur O A titre principal

O A Titre secondaire

Possédez-vous un N° de Cheptel ? O oui : n°…… O non

Modes de valorisation :

O Lait/fromage O Viande O Vente de reproducteurs O Ecogestion / Débroussaillage

Afin de respecter le Règlement Général sur la Protection des Données (RPGD), qui est rentré en application le 25 mai 2018, nous sollicitons votre accord pour continuer à vous adresser sous forme électronique (ou voie postale) les actualités de l'association et à transmettre vos coordonnées, en cas de demande, à d'autres adhérents de l'association.

O Oui, j'accepte de recevoir les informations de l'ASP chèvre des Fossés

O Oui, j'autorise l'association à diffuser mes coordonnées dans le listing des éleveurs adhérents :

Fait à le Signature :

Merci de régler votre cotisation :

- Par chèque à l'ordre de : «ASP Chèvre des Fossés », à nous retourner à l'adresse suivante : Mme GUERIN Karine – Trésorière ASP Chèvre des Fossés - 7, Kermarc'h – 22 200 PLOUISY.

- Par Virement, sur le compte de l'association domicilié à : Crédit Agricole de Vendée

(RIB France : 14706 00175 73949581656 21)

IBAN : FR76 1470 6001 7573 9495 8165 621 - BIC : AGRIFRPP847

NB : En cas de paiement par Virement : Merci de renvoyez votre bulletin d'adhésion à l'adresse mail suivante :

«accueil.aspchevredesfosses@gmail.com»

et **d'indiquer clairement vos références sur le libellé de votre virement bancaire.**